



## **PRÉFET DE L'YONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Auxerre, le 1<sup>er</sup> avril 2026

#### **EXERCICE MILITAIRE ORION 2026 DANS L'YONNE**

Lors de la conférence de presse du vendredi 27 mars, le préfet de l'Yonne, Pascal Jan, a présenté le déroulement de l'exercice militaire ORION 2026 dans l'Yonne tout au long du mois d'avril.

Cette présentation a eu lieu en présence du délégué militaire départemental (DMD) de l'Yonne, le lieutenant-colonel Pierre-Stéphane Kervella, du commandant en second du groupement de gendarmerie départementale, le lieutenant-colonel Gaëtan Hardouin, du commandant en second du service départemental d'incendie et de secours, le colonel Steve Oliny, et du directeur interdépartemental de la police nationale, le commissaire Sébastien Halm.

Le préfet a explicité les principaux objectifs de l'exercice militaire ORION26 dans l'Yonne :

- Dans un contexte international marqué par une instabilité croissante et une évolution des formes de conflictualité, les armées se préparent à faire face à des menaces dans l'ensemble des champs de confrontation, y compris hybrides, et à des engagements de haute intensité. L'exercice ORION 2026 s'inscrit dans cette démarche d'anticipation et d'adaptation permanente, visant à garantir la capacité de la France à répondre à toute forme de menace.
- ORION 2026 vise également à sensibiliser l'ensemble de la société civile aux enjeux de défense et aux défis contemporains. En renforçant la connaissance et la compréhension de ces sujets au sein de la population, l'exercice contribue au développement des capacités collectives de défense. Il participe ainsi à la résilience nationale face aux menaces susceptibles d'affecter le territoire.
- Plus largement, ORION 2026 s'inscrit dans une dynamique de cohésion nationale, en rappelant que la protection de la Nation est le fruit d'un effort collectif, qui dépasse le seul cadre militaire.

Dans ce cadre, le département de l'Yonne accueillera des manœuvres militaires mobilisant jusqu'à 12 500 soldats au plus fort de cette phase 4.

Le préfet et le DMD ont rappelé que ces activités pourraient entraîner des impacts ponctuels sur la circulation, liés notamment aux déplacements de convois militaires. Les habitants pourront être amenés à observer la présence de militaires en tenue de combat, le passage de véhicules militaires, y compris blindés, ainsi que des survols d'aéronefs (avions, hélicoptères, drones), dans le strict cadre de l'exercice.

Ces activités sont encadrées et conduites dans le respect strict des règles de sécurité. Par ailleurs, des opérations de franchissement de l'Yonne sont prévues entre le 24 et le 28 avril sur plusieurs sites du département.

**Préfecture de l'Yonne  
Cabinet du préfet  
Bureau de la représentation de l'État et de  
la communication interministérielle**